

Equipement Salle Aristide Briand		
Service gestionnaire Vie associative		
Activité	Tarifs 2016 - 2017	Tarifs 2017-2018
TARIFICATION AU Pour les associations : Toute réservation devra faire l'objet d'un versement d'arrhes correspondant à 30% du montant de la location soit 141 €. Le remboursement de ces arrhes ne sera possible que si un courrier d'annulation nous parvient au minimum deux mois avant la date prévue. Passé ce délai, aucun remboursement des arrhes possible. Prestations éventuelles en sus.	01/09/2016 465,00 €	01/09/2017 470,00 €
Pour les autres groupements (non associatifs) : Toute réservation devra faire l'objet d'un versement d'arrhes correspondant à 30% du montant de la location soit 282 €. Le remboursement de ces arrhes ne sera possible que si un courrier d'annulation nous parvient au minimum deux mois avant la date prévue. Passé ce délai, aucun remboursement des arrhes possible. Prestations éventuelles en sus.	930,00 €	940,00 €
Manifestations exceptionnelles : (limitée à une fois par saison et par structure et respectant l'une des conditions suivantes) : Spectacle présenté dans le cadre d'un programme scolaire sans droit d'entrée payante (répétition à partir de 14h uniquement, spectacle terminé pour 21h sauf collèges et lycées jusqu'à 23h)	0,00 €	0,00 €
Arbre de Noël en journée et jusqu'à 18 h	0,00 €	0,00 €